



14.2.5. Air Tahiti Nui (ATN – SAEML)

Mission : Transports		
Code NAF : 5110 Z	N° TAHITI : 382 192	N° RCS : 96 217 B
Tel : 40 46 02 00	Email : NC	
Siège social : Faa’a – Aéroport de Tahiti Faa’a - Immeuble Tua Rata – BP 1673 – 98713 Papeete		
Président directeur général : M. Philippe MARIE		

Présentation :

Créée en 1996 par la délibération n° 96-159 du 12 décembre 1996, la compagnie aérienne Air Tahiti Nui (A.T.N.), a commencé ses rotations internationales en novembre 1998 vers Los Angeles (Etats Unis) puis Tokyo (Japon).

A.T.N. est une société anonyme d'économie mixte au capital social de 1 622 956 875 F CFP détenu à 84.82 % par la Polynésie française.

Elle est chargée de l'organisation, de la gestion et de l'exploitation sous quelque forme juridique que ce soit, de services de transports aériens de toute nature et subsidiairement de tous transports maritimes ou terrestres ainsi que de l'exploitation de toute ligne de service public sous convention.

Dans le cadre du programme de renouvellement de sa flotte, la Compagnie a pris en location auprès d'ALC deux Boeing 787-9 MSN 39297 F-OMUA (« Fakarava ») et MSN 42116 F-ONUI (« Tupaia ») en octobre 2018 et février 2019.

Par ailleurs, la compagnie a fait l'acquisition de deux Boeing 787-9 MSN 62710 F-OVAA (« Bora Bora ») et MSN 62711 F-OTOA (« Tetiaroa ») en juin et août 2019. Ces deux avions ont été financés par fonds propres, emprunts bancaires et ont bénéficié de la défiscalisation nationale et d'une garantie d'emprunt de la Polynésie française jusqu'en août 2019.

Ces quatre avions sont équipés en tri-classe : 30 sièges en classe Affaires, 32 sièges en classe premium et 232 sièges en classe économique, soit au total 294 sièges avec vidéo individuelle à la demande et WiFi.

Au 31 décembre 2023, la flotte Air Tahiti Nui se compose de ces 4 appareils.

Conseil d'administration :

Directeur Général :	Monsieur Philippe MARIE
Administrateurs publics (au 28/04/2025)	• Monsieur Moetai BROTHERSON, Président du gouvernement de la Polynésie Française, en charge du tourisme, de l'égalité des territoires et des relations internationales ; • Monsieur Hiro ARBELOT, Président du Conseil d'Administration ; • Monsieur Warren DEXTER, Ministre de l'Economie, du Budget et des Finances, en charge des Energies, des postes et télécommunications ; • Madame Elise VANAA, Représentante à l'Assemblée de la Polynésie française ; • Monsieur Nuihau LAUREY, Représentant de l'Assemblée de la Polynésie française ; • Monsieur Lionel GUERIN ; • Monsieur Bud GILROY ; • Monsieur Oscar Paul Tetuahau TEMARU ; • Monsieur Eric REICHART, représentant du personnel d'Air Tahiti Nui.
Administrateurs privés	• Monsieur Vincent LAW, représentant la SEGC ; • Monsieur Bruno WAN, représentant Wan Holding Participation ; • Monsieur Jean-Pierre FOURCADE représentant FHP ; • Monsieur Richard BAILEY, représentant Tahiti Beachcomber SA ; • Monsieur James ESTALL, représentant SA Air Tahiti ; • Monsieur Régis CHAN, représentant OCI.

Actionnariat :

Valeur nominale de l'action (F CFP) : 125

Nom du Souscripteur	Nb d'actions	%	Montant
POLYNESIE FRANCAISE	11 012 587	84,82%	1 376 573 375
Total collectivités publiques	11 012 587	84,82%	1 376 573 375
AIR TAHITI	444 870	3,43%	55 608 750
BRAPAS	1 000	0,01%	125 000
BRASSERIE DE TAHITI	84 328	0,65%	10 541 000
CCISM	21 500	0,17%	2 687 500
COMPTOIR IMPORTATION AUTOMOBILE	1 000	0,01%	125 000
CPS	9 128	0,07%	1 141 000
ENTSE FIUMARELLA/JF WONG	300	0,00%	37 500
FINANCIERE HOTELIERE POLYNESIENNE	26 200	0,20%	3 275 000
GROUPE ALINE INTERNATIONAL S.A.	200	0,00%	25 000

8888 DOUBLE DOUBLE 8	7 975	0,06%	996 875
MOBIL OIL AUSTRALIA	1 000	0,01%	125 000
NIPPON AUTOMOTO	25 000	0,19%	3 125 000
POLYPETROLES SHELL- PACIFIC PETROLEUM	11 000	0,08%	1 375 000
PUBLI PACIFIC	1 680	0,01%	210 000
SA SAT NUI	1 000	0,01%	125 000
SA TAHITI BEACHCOMBER	31 917	0,25%	3 989 625
SAT NUI TRANSIT -RENE MALMEZAC	1 500	0,01%	187 500
SCP MOANA NUI	12 400	0,10%	1 550 000
SEGC	393 316	3,03%	49 164 500
SERVICE MOBIL	605	0,00%	75 625
OCI (SOCREDO)	502 512	3,87%	62 814 000
SOGEQUIP	1 200	0,01%	150 000
SPT	100	0,00%	12 500
TAHITI NUI TRAVEL	44 099	0,34%	5 512 375
TAHITI TOURISME	205 154	1,58%	25 644 250
TOTAL	2 666	0,02%	333 250
WAN HOLDING PARTICIPATION	74 503	0,57%	9 312 875
Total entreprises	1 906 153	14,68%	238 269 125
Total personnes privées	63 524	0,49%	7 940 500
Total personnel ATN	1 391	0,01%	173 875
Total	12 983 655	100%	1 622 956 875

Ressources humaines : masse salariale et effectif :

Exercice	Montant (XPF)	Variation (%)	Effectif	Variation (%)	Effectif (ETP)
2022	6 421 943 640	21%	609	9%	654
2023	7 956 570 228	24%	643	6%	596
2024	8 325 459 116	5%	654	2%	608

Ressources humaines : pyramide des âges :

2024	Homme		Femme		Totaux	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
< 20 ans					0	0%

20-24 ans	4	1%	11	2%	15	2%
25-29 ans	11	2%	34	5%	45	7%
30-34 ans	22	3%	20	3%	42	6%
35-39 ans	46	7%	53	8%	99	15%
40-44 ans	88	13%	88	13%	176	27%
45-49 ans	69	11%	81	12%	150	23%
50-54 ans	52	8%	39	6%	91	14%
55-59 ans	22	3%	10	2%	32	5%
60-65 ans	4	1%		0%	4	1%
> 65 ans		0%		0%	0	0%
Totaux	318	49%	336	51%	654	100%

Activités de la société en 2024 :

Sur l'exercice 2024, la compagnie a opéré les routes suivantes Paris via Los Angeles et Seattle, Los Angeles, Auckland, et Tokyo.

L'offre en siège est légèrement supérieure à l'année 2023 (+1%) avec un renforcement de l'offre sur Paris et sur la route Tokyo avec une ouverture prolongée sur 7 mois.

ATN a réalisé au total 16.746 heures de vol (hdv) en 2024 contre 16.571 hdv sur l'exercice précédent, soit une hausse de +1%.

La demande matérialisée par le nombre de passagers kilomètres transportés (PKT) sur le réseau est en hausse de +2% par rapport à 2023.

La progression du PKT étant supérieure à l'augmentation de la capacité (Siège au Kilomètre Offert - SKO), le taux de remplissage est en légère hausse par rapport à 2023 (+0,5%) pour atteindre 76,5%.

Au total pour l'exercice 2024, la compagnie aura donc transporté sur ses vols réguliers 450.466 passagers, un chiffre stable par rapport à 2023 (+1.737 passagers, +0,4%).

Les recettes totales passagers ont augmenté de +4,2% à 31.347M XPF, soit une hausse de 1.267M XPF par rapport à l'exercice 2023, portée par une demande soutenue et le

développement croissant des recettes ancillaires (surclassements, excédents de bagages, sièges réservés, etc.).

Les recettes fret sont en hausse de +4% à 2.307M XPF contre 2.215M XPF sous l'effet d'une stratégie de relance par les prix, permettant ainsi à la compagnie de regagner des parts de marché malgré une concurrence accrue, notamment sur la route Paris

Au total, les recettes d'exploitation sont en augmentation de +3,4% à 34.878M XPF en 2024 soutenue par l'activité passagers.

Les charges « A.C.M.I. » fixes ont augmenté de +401M XPF, +4,2% par rapport à l'exercice 2023. Cette variation s'explique principalement par les éléments suivants :

- Partie A : il s'agit des charges relatives aux loyers des avions loués à ALC (USD), redevances de crédit-bail pour les deux avions achetés via l'aide à l'investissement outre-mer (USD et JPY) et à l'amortissement du moteur de rechange. La variation de +191M XPF (+4%) est principalement expliquée par la hausse des redevances de crédit-bail (+50M XPF) et des amortissements des pièces détachées avions ou rotabiles (+44M XPF) ainsi que par les amortissements du moteur spare précédemment comptabilisés en charges de structure.
- Partie C : hausse de +394M XPF (+11%) de la masse salariale équipages (salaires + charges sociales) avec les effets consécutifs de la fin anticipée du protocole COVID de réduction des salaires (+5% +185MXPF), de la revalorisation ICV (+4% +167M XPF), de la signature du protocole de fin de grève PNC revalorisant le salaire minimum garanti (SMG +150M XPF), de l'avancement (+1% +39MXPF) et enfin de l'impact de variation des charges sociales sur les HC/HS (+79M XPF).
- Partie M : baisse de -206M XPF (-34%) des montants fixes provisionnés au titre des grandes visites – check C ou 3 ans, visite 12 ans et trains d'atterrissage. Les coûts de maintenance fixes sont impactés par la fluctuation de la devise USD. La variation par rapport à 2023 s'explique par un ajustement sur la provision visite 12 ans réalisé en 2023 (-240M XPF) ainsi que par des achats de pièces supplémentaires dans le cadre des visites 3 ans (30M XPF).
- Partie I : hausse de 22M XPF (+22%) des charges relatives aux assurances avions (USD).

Les charges de structure (-93M XPF, -1,8%) comprennent la masse salariale des effectifs sol, les coûts de fonctionnement de l'ensemble des directions d'ATN et des représentations (électricité, téléphone, location bureaux, entretien, honoraires, missions, etc.) ainsi que les dépenses marketing et de communication.

Cette variation s'explique par la hausse de la masse salariale sol (+240M XPF/+9%) suite aux revalorisations ICV versées depuis juillet 2023, l'arrêt anticipé du protocole de réduction des salaires de -5%, de l'effet des protocoles signés courant 2024 pour le personnel de la Direction technique et pour le personnel Sol, d'une baisse des coûts de l'ensemble des directions d'ATN (-92M XPF/-7%), d'une baisse des dotations aux amortissements et provisions (-193M XPF/-28%) sous l'effet d'une dotation moindre de la provision retraite (-52M XPF) ainsi que du reclassement de l'amortissement du moteur spare en partie A (-70M XPF) et d'une maîtrise des dépenses marketing (-49M XPF/-12%).

Le coût carburant a diminué de -648M XPF, soit -7%. Cette baisse s'explique par un effet prix favorable de -1.117M XPF soit -12% expliqué principalement par la baisse du cours du Jet Kérozène (105 USD/Bbl en 2023 contre 95 USD/Bbl en 2024 soit un recul de -9%) et un effet volume +306MXPF soit +3% en ligne avec la hausse d'activité enregistrée sur l'année 2024 par rapport à 2023. Par ailleurs, sur l'année 2024, la compagnie a souscrit des produits dérivés pour se couvrir contre la hausse du prix du carburant. Ces couvertures engagées à hauteur de 19,9% des emports réalisés en 2024 (139.000 Bbl au cours moyen de 95,9\$/Bbl) ont généré une charge nette de -57M XPF.

Les autres charges variables sont intrinsèquement liées à l'activité (heures de vol, nombre de cycles réalisés, nombre de passagers transportés). Au 31 décembre 2024, les autres charges variables sont en hausse de +1.114M XPF, +9,4% :

- Les évolutions des coûts de maintenance variable (+498M XPF soit +27%) s'expliquent par une modification d'appréhension de la comptabilisation des pièces à durée de vie limitée (LLP) pour lesquelles un rattrapage avait été effectué en 2023 (+134M XPF) ainsi que par un achat plus important de pièces consommables (notamment matelas PN et mousse sièges) ainsi que par une plus grande consommation des pièces faisant suite aux AOG et visites 3 ans ayant eu lieu sur 2024 (+161M XPF).
- Les frais équipages (+262M XPF soit +17%) sont en augmentation sur 2024 en raison notamment de la hausse des coûts des hébergements (augmentation d'une taxe sur Paris, ouverture plus longue de la route sur Narita, plus de découchés qu'en 2023), de la hausse des heures complémentaires (+103M XPF) à la suite de la revalorisation accordée aux PNT sur les heures briefing et PPV et de la hausse des perdiems.
- Les dépenses de commissariat et catering (+86M XPF soit +3%) évoluent avec un achat moindre de kits amenity sur 2024 que sur 2023 (155M XPF vs 0) ainsi que par un coût catering plus important sur la route Paris via Seattle.

- Les frais commerciaux (commissions et système de réservation) sont en augmentation (+84M XPF soit +4%).
- Les frais aéroport sont en augmentation (+98M XPF soit +3%).
- Enfin, les autres charges variables (+89M XPF soit +24%) intègrent principalement les aléas d'exploitation ainsi que les charges relatives aux achats de données Wifi et la vidéo à bord.

Faits marquants en 2024 :

- **Soutien de l'actionnaire majoritaire et continuité d'exploitation**

Le 20 décembre 2024, le gouvernement de Polynésie française en tant qu'actionnaire majoritaire de la compagnie a approuvé l'attribution d'une subvention d'équilibre pour un montant total de 3.193M XPF. Les fonds relatifs à cette subvention ont été intégralement encaissés le 30 décembre 2024 et constatés en produits d'exploitation sur l'exercice 2024.

Après prise en compte de ce soutien apporté à la compagnie par son actionnaire de référence, du contexte économique actuel, notamment la concurrence accrue sur la route Tahiti – Amérique du Nord, des résultats 2024 et projections financières 2025, le Conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 selon le principe de continuité d'exploitation.

- **Changement de gouvernance**

Dans sa séance en date du 29 avril 2024, le Conseil d'Administration de la compagnie a nommé à compter du 1er juillet 2024, Monsieur Philippe Marie, Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur et Directeur Général de la société.

- **Evénements de maintenance**

Une usure prématurée des aubes de turbine premier étage haute pression est apparue sur la flotte mondiale de B787 équipés de moteurs GE. Afin de corriger ce défaut, le motoriste propose une version améliorée de ces aubes, à installer en atelier. Des «Service Bulletins» ont été émis par le motoriste GE afin que les aubes du 2ième étage (« HPTS2 ») et la chambre de combustion (« combustor ») soient également remplacés. Les discussions initiées depuis février 2023 entre Air Tahiti Nui et son réparateur KLM E&M sur les modalités de prise en charge des coûts induits se sont finalisées en fin d'année avec la signature d'un nouveau contrat de maintenance.

7 déposes moteurs ont été réalisées depuis 2023 (dont 4 au cours de de l'exercice 2024) pour un montant total de 29,8M USD (3,3Mds XPF). Ces montants facturés au titre des chantiers de maintenance et des équipements remplacés par KLM E&M ont été payés par la compagnie et comptabilisés en charges à payer, le temps que KLM E&M fournisse les factures définitives à la compagnie. Le dernier moteur sera déposé courant deuxième trimestre 2025 et le moteur de rechange au plus tôt en 2026.

- **Domage technique**

Le 5 août 2024, un dommage a été identifié sur le capot reverse d'un moteur loué auprès de Celestian Aviation Trading Ltd installé depuis mars 2024 pour permettre la réalisation d'une campagne de modifications en atelier sur les moteurs des avions de la compagnie. La réparation s'est effectuée en atelier chez le constructeur Collins à Singapour.

Au 31 décembre 2024, des coûts de transport, location et réparation ont été comptabilisés pour un montant total de 641M XPF. En contrepartie, il a été enregistré à la clôture un produit d'assurance à recevoir de 548M XPF.

- **Investissements en défiscalisation - sortie de période minimale de location**

Les deux Boeing F-OVAA et F-OTOA achetés respectivement livrés à la compagnie en juin 2019 et août 2019 ont été financés par fonds propres, emprunts bancaires et aide fiscale à l'investissement.

A l'issue de la période minimale de location réglementaire de 5 ans soit juin et août 2024, les sociétés de portage SNC Diderot Financement 30 et SNC OTOA ont respectivement cédés les avions F-OVAA et F-OTOA aux sociétés OVAA Leasing Ltd et OTOA Leasing Ltd. Ces sociétés désormais propriétaires des avions les ont remis immédiatement en location au profit de la compagnie dans le cadre d'un nouveau contrat de crédit-bail courant jusqu'au terme des prêts bancaires à savoir 12 ans (2031), les redevances de crédit-bail étant calquées sur les échéances de remboursement de prêts.

Au cours de l'exercice, les crédits vendeurs octroyés au SNC au jour de l'acquisition des 2 avions ont été compensés comptablement avec les emprunts et dettes financières, sans sortie de trésorerie pour la compagnie.

- **Recapitalisation de la société Tahiti Nui Helicopters**

Le 12 décembre 2024 l'assemblée des associés de la compagnie TNH s'est réunie afin de procéder à la recapitalisation des capitaux propres de la compagnie. Cette opération s'est matérialisée par :

- Une augmentation de capital par incorporation de l'avance en compte courant consentie par Air Tahiti Nui pour un montant de 506.587.800 XPF correspondant à 41.186 actions nouvelles ;
- Une réduction de capital motivée par l'apurement des pertes. Cette réduction s'est faite par réduction de la valeur nominale des actions de TNH au montant de 193 XPF.

Aux termes de ces deux opérations, le capital social de TNH s'élève désormais à 21.261.845 XPF, divisé en 110.165 actions de valeur nominale 193 XPF, dont 8.329 actions à bulletins de souscription d'actions et réparti ainsi :

- Air Tahiti Nui : 75.566 actions
- La Polynésie française : 16.270 actions
- HBG France : 10.000 actions
- La SOFIDEP : 8.329 actions à bons de souscription d'avions.

Perspectives 2025 :

Le budget 2025 tel que préparé par la Direction et approuvé par le Conseil d'Administration en décembre 2024 prend l'hypothèse d'une ambitieuse recherche de croissance continue du chiffre d'affaires malgré un contexte concurrentiel toujours marqué sur la route Tahiti – Amérique du Nord.

Agrégats du bilan comptable :

ACTIF :

En F CFP	2022	2023	2024
Immobilisations incorporelles et corporelles (Brut)	6 799 585 343	7 343 663 960	7 717 908 878

Actif immobilisé brut incorporel	638 638 468	706 790 011	721 646 694
---	-------------	-------------	-------------

Actif immobilisé brut corporel	6 160 946 875	6 636 873 949	6 996 262 184
Terrains			
Aménagements de terrains			
Constructions	1 658 218 053	1 658 218 053	1 658 218 053
Installations techniques, matériels, outillage	3 687 432 349	4 106 982 101	4 436 681 036
Autres immobilisations	815 296 473	871 085 438	897 992 453
Avances et acomptes			
Immobilisations en cours	0	588 357	3 370 642
Variation annuelle	184 071 796	475 927 074	

dont immobilisations affectées par le Pays			
Terrains nus			
Terrains aménagés			
Constructions			
Matériel de transport affecté			
Autres			
Variation annuelle			

Immobilisations financières	3 080 711 144	2 765 926 164	2 725 440 186
------------------------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Total actif immobilisé	9 880 296 487	10 109 590 124	10 443 349 064
-------------------------------	----------------------	-----------------------	-----------------------

En F CFP	2022	2023	2024
Créances et comptes rattachés (Brut)	27 996 251 579	27 819 192 794	8 259 237 994
dont Créances < 1 an	1 171 340 579	1 365 568 400	1 412 795 086
dont Créances > 1 an			
dont Créances douteuses			
dont avances et acomptes	22 768 829	32 823 521	274 715 563
dont autres créances	26 802 142 171	26 420 800 873	6 571 727 345
Provisions	- 6 121 392	- 6 122 299	- 2 881 412
Ecart de conversion actif	443 227 803	207 162 691	263 425 141

En F CFP	2022	2023	2024
Trésorerie	21 864 197 959	16 977 196 584	14 259 993 562
VMP			
Disponibilités	21 864 197 959	16 977 196 584	14 259 993 562

PASSIF :

En F CFP	2022	2023	2024
Capitaux propres	6 464 087 280	3 270 777 878	3 708 598 686
Capital social	1 622 956 875	1 622 956 875	1 622 956 875
Primes d'émission	1 700 973 600	1 700 973 600	1 700 973 600
Réserve légale	162 295 688	162 295 688	162 295 688
Réserves statutaires			
Report à nouveau	5 871 027 348	2 977 861 117	- 215 448 285
Résultat de l'exercice	- 2 893 166 231	- 3 193 309 402	437 820 808
Subvention d'investissement			
Provision réglementées			

En F CFP	2022	2023	2024
Autres fonds propres	7 526 648 423	8 907 288 620	10 621 641 896
Provision pour risque et charge	7 526 648 423	8 907 288 620	10 621 641 896

En F CFP	2022	2023	2024
Endettement	46 926 190 878	47 055 485 289	24 653 856 047
Emprunt auprès Etab. Bancaires	32 017 241 193	28 182 953 537	4 832 916 204
Avance du Pays			
Emprunts et dettes financières divers	60 566 687	61 734 865	63 809 220
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 556 207 549	4 645 762 895	6 006 770 968
Dettes fiscales	705 911 847	875 277 975	998 511 445
Dettes sociales	1 192 010 794	1 335 779 294	1 405 415 644
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 961 791	1 712 178	1 968 204
Autres dettes	1 853 531 353	1 474 479 548	1 517 662 265
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	48 114 886	109 946 099	58 330 774

Produits constatés d'avance	9 486 644 778	10 367 838 898	9 768 471 323
------------------------------------	----------------------	-----------------------	----------------------

Ecart de conversion passif	808 998 175	1 193 939 083	420 271 736
-----------------------------------	--------------------	----------------------	--------------------

Agrégats du compte de résultat :

En F CFP	2022	2023	2024
Résultat d'Exploitation	-2 731 950 702	-3 250 352 599	-875 125 333

Charges d'exploitation	34 112 350 321	37 182 340 264	40 076 673 615
dont Exploitation courante	24 732 254 945	25 830 074 056	27 601 001 554
dont Impôts et taxes	43 340 269	46 752 427	41 394 878
dont charges de Personnel	6 421 943 640	7 956 570 228	8 325 459 116
dont Autres charges	824 741 019	932 155 969	1 180 665 442
dont DAP	2 090 070 448	2 416 787 584	2 928 152 625

Produits d'exploitation	31 380 399 619	33 931 987 665	39 201 548 282
dont Chiffre d'affaires	30 662 345 550	33 135 384 256	34 260 586 146
dont subvention d'exploitation	165 666 031	62 332 982	3 196 037 024
dont Autres produits	575 811	133 211 735	396 385 020
dont reprise sur amortissement, provision, transfert de charges	551 812 227	601 058 692	1 348 540 092

Résultat Financier	-1 146 417 142	-505 338 100	33 370 186
---------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------

Charges financières	2 625 097 433	2 197 264 917	2 867 317 981
dont intérêts sur emprunt	479 916 307	514 228 185	315 251 759
dont intérêts sur avance du Pays			
dont différence négative de change	1 502 839 467	1 375 874 040	1 153 487 961
dont DAP	642 341 659	307 162 692	1 398 578 261
Produits financiers	1 478 680 291	1 691 926 817	2 900 688 167
dont produits de participation	0	3 608 760	
dont intérêts financiers	109 096 479	326 749 409	490 969 680
dont reprise sur provision et transfert de charges	706 330	442 674 890	1 357 574 221
dont différence positive de change	1 368 877 482	918 893 758	1 052 144 266
Résultat Exceptionnel	989 201 613	566 181 297	1 333 575 955
Charges exceptionnelles	161 393 588	237 811 818	188 641 317
dont sur opération de gestion	160 349 730	180 759 305	36 841 604
dont DAP	700 000	55 300 000	0
dont sur opération en capital	343 858	1 752 513	151 799 713
Produits exceptionnels	1 150 595 201	803 993 115	1 522 217 272
dont sur opération de gestion	1 150 453 386	803 293 115	1 266 840 789
dont reprise sur provision		700 000	205 300 000
dont sur opération en capital	141 815	0	50 076 483
Intéressement	0	0	0
Impôt sur les sociétés(IS)	4 000 000	3 800 000	54 000 000
Résultat de l'exercice	-2 893 166 231	-3 193 309 402	437 820 808

Etat de la dette bancaire :

Date de signature	Prêteur	Taux (%)	Dernière échéance	Capital initial	Total intérêts du contrat	Encours au 01/01/2025	Annuité 2025
17/11/2018	Banque de Tahiti	1,66	17/11/2038	1 629 861 680	284 801 680	1 189 661 633	76 681 919
16/06/2019	Société Générale*	1,60	19/06/2031	7 959 740 000	818 645 918	-	-
08/08/2019	Société Générale**	3,80	08/08/2031	7 813 450 633	2 003 139 906	-	-
01/07/2020	Banque de Tahiti/ Banque de Polynésie/Socredo (PGE)	***	01/07/2026	7 050 000 000	682 342 697	2 848 722 415	1 784 512 373
01/10/2020	BPI (PGE)	****	01/10/2026	835 322 195	54 519 332	417 661 099	208 830 550
31/10/2020	BPI (Prêt tourisme)	1,97%	31/10/2032	238 663 484	36 473 150	212 145 319	26 518 169
12/12/2023	Banque de Polynésie	3,30	12/12/2026	208 000 000	10 751 492	140 938 572	69 308 246
TOTAL				25 735 037 993	3 890 674 175	4 809 129 038	2 165 851 257

* emprunt contracté en JPY - désormais traité en engagements hors bilan suite sortie de défiscalisation - juin 2024

** emprunt contracté en USD - désormais traité en engagements hors bilan suite sortie de défiscalisation - août 2024

*** différé d'amortissement de 2 ans à 1,75% (commission de garantie incluse) + amortissement sur 4 ans à 3,31% (commission de garantie incluse)

**** différé d'amortissement de 2 ans à 0,5% (commission de garantie incluse) + amortissement sur 4 ans à 2,56% (commission de garantie incluse)